

LES COMPTES CONSOLIDÉS

Un atout majeur pour vos clients
et votre cabinet

Externalisation des comptes consolidés :
une mission clé en main à destination des experts-comptables



Vous accompagnez des groupes de sociétés ?

L'amélioration de leur information financière est
une priorité ou une obligation ?



**Avez-vous déjà pensé à proposer des comptes
consolidés à vos clients ?**

Les comptes consolidés répondent aux besoins des parties prenantes :



Pour vos clients

Ils permettent d'obtenir une vision économique et globale de leur groupe facilitant le processus décisionnel.



Pour les financeurs

Ils envoient un signal positif sur la capacité du groupe à fournir une information financière de qualité dans le respect des normes comptables en vigueur (ANC 2020-01 / IFRS).



Pour votre cabinet

Ils vous donnent la possibilité de diversifier vos offres de services en proposant une mission à forte valeur ajoutée.



Idée reçue n°1 :

"Réaliser des comptes consolidés, c'est compliqué et ça coûte cher" !

VRAI / FAUX.

L'établissement des comptes consolidés peut s'avérer compliqué pour un cabinet non habitué à ce type de mission (coût des outils et de la formation).

L'externalisation des comptes consolidés permet alors de sécuriser le process tout en limitant les coûts.



Idée reçue n°2 :

"Les comptes consolidés sont réservés aux multinationales".

FAUX .

Les comptes consolidés volontaires sont parfaitement d'actualité.

Les LBO, la crise sanitaire, les covenants bancaires sont autant de facteurs favorisant l'établissement d'une consolidation.

Les parties prenantes ont besoin d'une information toujours plus pertinente indépendamment de la taille du groupe.



GROUPE Y NEXIA VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUT LE PROCESSUS :

-  Recensement des besoins.
-  Etablissement des comptes consolidés (obligatoires, volontaires, semestriels...).
-  Modélisation des livrables et des restitutions clients.



AVANTAGES DE L'OFFRE GROUPE Y NEXIA



Une équipe spécialisée à l'expérience reconnue.



La mise à disposition d'un dossier de travail complet au format « audit ».



Une restitution des états consolidés respectant la charte graphique de votre cabinet.



La non-immixtion dans votre portefeuille client (clause de non-concurrence).



Une présentation des comptes consolidés innovante et dynamique avec POWER BI.



Un budget adapté à vos besoins.

Votre interlocuteur :



Damien PAPINEAU

Expert-comptable associé

 dpapineau@groupey.fr

 07.50.57.39.99



**Lauréat du prix INTERFIMO,
prix mention du CSOEC**

2019 pour son mémoire
d'expertise-comptable traitant
des différents enjeux d'une
consolidation volontaire



Spécialiste consolidation,
traitement et analyses des
données

